

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2/64 concernant les services d'Etat.

n° 2/64

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mai 1964

Numéro JO

n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Gueziec, juge au siège, mis à la disposition du Procureur de la République à compter du 1er mars 1964, est délégué dans les fonctions de substitut du Procureur de la République à compter de la même date et jusqu'à la reprise de ses fonctions par M. Bertrou, substitut titulaire.